

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du mardi 18 décembre 2018**

Date de convocation	12 décembre 2018
Date d'affichage	12 décembre 2018

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	42 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 18 décembre à 18 H 30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Cormes, sous la
présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Cécile KNITTEL, M. Jean-Claude LABELLE (représentant M. Yves GOULLIER), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de M. Dominique EDON), Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Michel MARY, M. Joël MONCHATRE (représentant M. Jean DUMUR), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean THOREAU, M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR (représenté par M. Joël MONCHATRE), M. Dominique EDON (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX), M. Yves GOULLIER (représenté par M. Jean-Claude LABELLE), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Marie-Line LEDRU, M. Bernard MALLET, Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Thierry RENVOIZE, M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU).

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20181218-D_18_12_2018_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2018
Affichage : 28/12/2018

**DETTE : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT
EN VUE DU FINANCEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances et prospectives budgétaires,

CONSIDERANT qu'afin de financer la seconde tranche du déploiement de la fibre optique, la CCHS a lancé une consultation auprès de six banques ou agences : Crédit agricole, Caisse d'épargne, Crédit Mutuel, Caisse des dépôts et consignations, Banque postale, Agence France Locale.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE que quatre établissements ont remis des offres.

DECIDE après analyse des offres de retenir celle de l'Agence France Locale qui présente les caractéristiques suivantes :

- Montant du prêt : 1 300 000 €,
- Durée totale : 10 ans,
- Périodicité : annuelle,
- Taux fixe : 0,844 %,
- Mode d'amortissement : échéances constantes,
- Base de calcul : 30/360.

AUTORISE le Président :

- à signer le contrat de prêt correspondant,
- à procéder ultérieurement sans autre délibération et à son initiative, à toutes formalités,
- à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 42
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 18 décembre 2018

Pour extrait conforme
Le 18 décembre 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU